



Nombre de document(s) : **1**
Date de création : **3 octobre 2015**
Créé par : **BM-LYON**

table des matières

La villa Chazière dans l'attente
Le Progrès - Lyon - 23 mai 2001..... 2

Ce document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et ne peut être diffusé ou distribué.

LE PROGRES

Le Progrès - Lyon
mercredi 23 mai 2001

La villa Chazière dans l'attente

T.A.

La nouvelle équipe municipale avait dans l'idée de réserver la villa Chazière à la petite enfance et à l'adolescence. Mais cela était sans compter sur l'existence d'un projet qui tient à coeur à la ville de Lyon : l'accueil du secrétariat permanent du collège européen de Police.

D

ésirant contribuer de manière significative à la construction d'un espace de liberté, de sécurité et de justice voulu par le Conseil européen de Tampere, la France se propose d'accueillir le secrétariat permanent du collège européen de Police, en soumettant la candidature de Lyon qui a retenu pour ce projet la villa Chazière. Située dans un grand parc sur les hauteurs de la Croix-Rousse, cette bâtisse datant du XIX^{ème} siècle et présentant une surface utile de

1000 m² environ, a fait l'objet, ces derniers mois, d'une autre sollicitation. " Au cours de notre campagne électorale, nous envisagions de réserver la villa Chazière à la Petite Enfance et à l'adolescence " a rapporté Pierre-Alain Muet au terme du conseil d'arrondissement, lundi soir. " Mais, nous l'avons fait sans savoir que Lyon l'avait déjà proposée pour accueillir le secrétariat permanent du collège européen de Police ". A la suite de quoi, Fabienne Levy, élue de l'opposition est intervenue pour demander " si la politique européenne doit passer avant les actions de proximité qui nous tiennent à coeur ? " Elle a précisé en outre que l'accueil en matière d'enfance sur le quartier de la Croix-Rousse " reste insuffisant " et que " Lyon possède sans doute

d'autres lieux plus à même encore de recevoir le secrétariat permanent du collège européen de Police ". Abondant dans le même sens, Pierre-Alain Muet a expliqué toutefois " que le dossier était ficelé et qu'il était d'un grand intérêt pour Lyon ". " Nous sommes favorables à la venue d'importantes institutions sur l'arrondissement " a déclaré pour sa part Dominique Bolliet, maire de la Croix-Rousse. " Mais, nous ne le ferons pas au détriment d'actions de proximité ". Notons, enfin, que la décision d'installer ou non le secrétariat permanent du collège européen de police dans la villa Chazière, n'a pas encore été prise. Et si ce projet ne devait pas aboutir, la mairie du quatrième entreprendrait alors ce qu'elle avait prévu initialement.

© 2001 Le Progrès - Lyon. Tous droits réservés. ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-Cnews-20010523-PR-2090970 - Date d'émission : 2015-10-02

Ce certificat est émis à BM-LYON à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)